



Comité Départemental du Gers de Basket-Ball

Saison 2018/2019



U9 Masculin Poule A - Phase 2

Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.

Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égale valeur et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

Règlement : (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

2 - Valeur des paniers : les paniers marqués depuis l'extérieur de la zone restrictive valent 3 points

3 - Lors de la remise en jeu à la suite de violation (touche, marché, etc...) l'arbitre ne touche pas obligatoirement le ballon. Cette règle est à aborder lors de l'entretien d'avant match entre l'arbitre et les entraîneurs afin de savoir si le niveau des équipes en permet l'application

4 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

Journée 1 : Samedi 19/01/2019

A Castéra Verduzan

A Castéra Réjaumont - 1

c/ Auch BC - 1

A Castéra Réjaumont - 2

c/ AS Montaut - 2

Perdant match 1

c/ Perdant match 2

Gagnant match 1

c/ Gagnant match 2

A Jegun

SA Jegun - 1

c/ ES Gimont BB

SA Jegun - 2

c/ USB L'Isle Jourdain - 2

Perdant match 1

c/ Perdant match 2

Gagnant match 1

c/ Gagnant match 2



Comité Départemental du Gers de Basket-Ball

Saison 2018/2019



U9 Masculin Poule A - Phase 2

Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.

Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égale valeur et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

Règlement : (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

2 - Valeur des paniers : les paniers marqués depuis l'extérieur de la zone restrictive valent 3 points

3 - Lors de la remise en jeu à la suite de violation (touche, marché, etc...) l'arbitre ne touche pas obligatoirement le ballon. Cette règle est à aborder lors de l'entretien d'avant match entre l'arbitre et les entraîneurs afin de savoir si le niveau des équipes en permet l'application

4 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

Journée 2 : Samedi 09/02/2019

A Castéra Verduzan

A Castéra Réjaumont - 2

Auch BC - 1

Perdant match 1

Gagnant match 1

c/ USB L'Isle Jourdain - 2

c/ ES Gimont BB

c/ Perdant match 2

c/ Gagnant match 2

A Montaut les Créneaux

AS Montaut - 2

SA Jegun - 1

Perdant match 1

Gagnant match 1

c/ SA Jegun - 2

c/ A Castéra Réjaumont - 1

c/ Perdant match 2

c/ Gagnant match 2

Journée 3 : Samedi 16/03/2019

A Jegun

SA Jegun - 2

A Castéra Réjaumont - 2

Perdant match 1

Gagnant match 1

c/ SA Jegun - 1

c/ Auch BC - 1

c/ Perdant match 2

c/ Gagnant match 2

A l'Isle Jourdain

USB L'Isle Jourdain - 2

AS Montaut - 2

Perdant match 1

Gagnant match 1

c/ ES Gimont BB

c/ A Castéra Réjaumont - 1

c/ Perdant match 2

c/ Gagnant match 2



Comité Départemental du Gers de Basket-Ball

Saison 2018/2019



U9 Masculin Poule A - Phase 2

Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.

Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égale valeur et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

Règlement : (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

2 - Valeur des paniers : les paniers marqués depuis l'extérieur de la zone restrictive valent 3 points

3 - Lors de la remise en jeu à la suite de violation (touche, marché, etc...) l'arbitre ne touche pas obligatoirement le ballon. Cette règle est à aborder lors de l'entretien d'avant match entre l'arbitre et les entraîneurs afin de savoir si le niveau des équipes en permet l'application

4 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

Journée 4 : Samedi 30/03/2019

A Montaut les Créneaux

AS Montaut - 2

c/ USB L'Isle Jourdain - 2

Auch BC - 1

c/ SA Jegun - 1

Perdant match 1

c/ Perdant match 2

Gagnant match 1

c/ Gagnant match 2

A Gimont

ES Gimont BB

c/ A Castéra Réjaumont - 1

A Castéra Réjaumont - 2

c/ SA Jegun - 2

Perdant match 1

c/ Perdant match 2

Gagnant match 1

c/ Gagnant match 2

Journée 5 : Samedi 13/04/2019

A Auch

Auch BC - 1

c/ AS Montaut - 2

A Castéra Réjaumont - 1

c/ A Castéra Réjaumont - 2

Perdant match 1

c/ Perdant match 2

Gagnant match 1

c/ Gagnant match 2

A Jegun

SA Jegun - 1

c/ USB L'Isle Jourdain - 2

SA Jegun - 2

c/ ES Gimont BB

Perdant match 1

c/ Perdant match 2

Gagnant match 1

c/ Gagnant match 2